



Lettre huissier "sommation de payer "

Par **yjaffre**, le **23/07/2009** à **23:20**

Bonjour, Bonjour suite une construction d'une maison nous avons rencontrer plusieurs problèmes avec l'installation chauffage et sanitaire. Aujourd'hui les travaux sont terminés et nous avons fait une retenue (560€) sur la somme totale (23000€). Cette retenue a été faite suite aux différents problèmes rencontrés avec la mise en route du chauffage au sol. Aujourd'hui nous n'avons aucune garantie que le chauffage fonctionne correctement vu que les derniers réglages ont été faits fin mars. Afin de nous garantir une intervention du chauffagiste en début d'hiver et de pouvoir vérifier le bon fonctionnement de celui-ci nous avons fait cette retenue. Aujourd'hui il nous réclame par l'intermédiaire d'un huissier (Sommation de payer) cette somme de 560€ + frais de huissier. Comment peut-on faire pour justifier notre non-paiement au près de l'huissier afin de faire annuler cette démarche et montrer que nous refusons de payer mais que nous faisons une retenue de garantie sur les travaux afin d'être sûr que l'ensemble de l'installation fonctionne correctement.